

COMPTE RENDU
de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} juillet 2019

(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 1^{er} juillet 2019 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de La Ravoire dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric BRET, maire.

Présents :

Monsieur Frédéric BRET,
Monsieur Jean-Michel PICOT,
Madame Chantal GIORDA,
Monsieur Thierry GERARD,
Monsieur Alexandre GENNARO,
Madame Joséphine KUDIN,
Monsieur Jean-Louis LANFANT,
Monsieur Marc CHAUVIN,
Monsieur Yves MARECHAL,

Madame Isabelle CHABERT,
Madame Sophie MUZEAU,
Madame Angélique GUILLAND,
Madame Stéphanie ORR,
Monsieur Robert GARDETTE,
Madame Viviane COQUILLAUX,
Monsieur Gérard BLANC,
Madame Brigitte BEL.

Absents représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Madame Françoise VAN WETTER à Monsieur Frédéric BRET,
Monsieur Gilbert DUBONNET à Monsieur Thierry GERARD,
Monsieur Philippe MANTELLO à Madame Isabelle CHABERT,
Monsieur Denis JACQUELIN à Monsieur Yves MARECHAL,
Madame Christelle CHALENDARD à Madame Sophie MUZEAU,
Madame Karine POIROT à Monsieur Alexandre GENNARO,
Madame Aya N'GUESSAN à Madame Angélique GUILLAND,
Madame Françoise SAINT PIERRE à Monsieur Jean-Michel PICOT,

Absent excusé :

Monsieur Julien MONNET.

Absent :

Monsieur Kenzy LAMECHE.

Convocation du Conseil municipal envoyée le mardi 25 juin 2019.
Affichage de la convocation le mardi 25 juin 2019.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Monsieur Jean-Michel PICOT comme secrétaire de séance :

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire concernant les dérogations au repos hebdomadaire dominical pour l'année 2019 :

- 5 dimanches accordés à l'initiative de Monsieur le Maire :
 - Les 9, 16, 23 février et 1^{er} mars (vacances d'hiver)
 - Le 29 novembre.
- 6 dimanches supplémentaires pour lesquels Monsieur le Maire propose de recueillir l'avis de GRAND CHAMBERY :
 - Le 12 janvier (1^{er} dimanche des soldes d'hiver)
 - Le 28 juin (1^{er} dimanche des soldes d'été)
 - Les 6, 13, 20 et 27 décembre.

et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'avis conforme de GRAND CHAMBERY.

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur les produits pour un montant 2 776,43 € pour les années 2015 à 2017, se décomposant ainsi :

Année de référence	Référence de la pièce	Montant
2015	Titre n°997	61,00 €
2016	Titre n°98	183,60 €
2016	Titre n°742	507,99 €
2017	Titre n°985	1 301,34 €
2017	Titre n°979	376,79 €
2017	Titre n°982	40,18 €
2017	Titre n°862	100,53 €
2017	Titre n°718	205,00 €
TOTAL		2 776,43 €

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, les nouveaux règlements de fonctionnement du multi-accueil et de la microcrèche.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur des services périscolaires qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2019.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, la révision de la carte scolaire communale à compter de la rentrée de septembre 2019.

➤ **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention à intervenir avec l'Ecole de musique « Onde et Notes » pour la prestation d'orchestre à l'école pour l'année scolaire 2019/2020.

➤ **DECIDE**, à l'unanimité, le classement dans le domaine public communal des parcelles suivantes :

- secteur du Lycée du Granier : parcelles cadastrées K370, K399 et K467
- quartiers de l'Echaud et du Mollard : parcelles cadastrées I430 et F117
- quartier de Féjaz : parcelles cadastrées A682, A 683 et B383
- quartier de la Madeleine : parcelles cadastrées G364, G366, G241, G243, G247, G251, G253, G255, G257, G263, G209, G211 et G261.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention à intervenir avec Orange relative à l'usage des appuis d'éclairage public en bois ou en béton pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention d'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau d'incendie à intervenir avec GRAND CHAMBERY.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'intégration de la commune de Les Déserts dans le Syndicat intercommunal de gestion de la gendarmerie de Challes les Eaux ainsi que la modification des statuts dudit Syndicat.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le nouveau tableau des effectifs du personnel communal arrêté à la date du 1^{er} septembre 2019.
- **DECIDE**, à l'unanimité, l'application des tarifs des restaurants scolaires suivants à compter du 1^{er} août 2019 :

Familles de LA RAVOIRE :

QF de 0 € à 435 €	2,42 €
QF de 435.01 € à 550 €	2,82 €
QF de 550.01 € à 700 €	3,91 €
QF de 700.01 € à 915 €	4,69 €
QF de 915.01 € à 1100 €	5,29 €
QF supérieur à 1100 €	5,48 €

Dégressivité pour les familles dont 2 enfants et plus fréquentant régulièrement le restaurant scolaire :

- 15 % pour le deuxième enfant,
- 20 % pour le troisième enfant et chacun des suivants.

Tarifs spécifiques :

- * familles extérieures sauf pour les enfants de CLIS : 8,26 €
- * repas adultes payants : 5,81 €

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'organisation des activités extrascolaires du mercredi matin à compter du 1^{er} septembre 2019 :
 - 9h50-11h50 : 2 activités, par trimestre, par cycle (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2), sur inscription
 - 11h50-12h30 : garderie communale.

FIXE les tarifs comme suit :

Tranches de quotients familiaux	Tarifs des activités par trimestre (pour les 2 activités)	Tarifs garderie par trimestre
0 à 289 €	6 €	2 €
290 à 559 €	12 €	4 €
560 à 701 €	19 €	6 €
702 à 900 €	26 €	9 €

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com

901 à 1100 €	32 €	10 €
1101 à 1400 €	37 €	12 €
1401 à 1700 €	43 €	14 €
1701 à 2000 €	51 €	17 €
Plus de 2000 €	57 €	19 €

et décide la gratuité des activités pour le dernier trimestre si inscription aux 3 trimestres.



Le Maire
Frédéric BRET.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.com